

KHERSON : UNE VILLE TRAQUÉE DEPUIS LES AIRS

Depuis juillet 2024, des opérateurs de drones russes postés sur la rive gauche occupée du Dniro utilisent de petits drones équipés de caméras pour repérer et frapper des personnes sur l'autre rive — piétons, cyclistes, autobus, ambulances, secouristes — et publient les vidéos. La Commission d'enquête de l'ONU a conclu à des crimes contre l'humanité de meurtre et de transfert forcé, commis sous un commandement relevant du chef d'état-major général. Les autorités locales dénombrent plus de 200 morts et 2 000 blessés.

UKRAINE EVIDENCE HUB
REGISTRE VÉRIFIÉ
OCT. 2026

PROJET — non publié. Projet pour la rédaction. Chiffres vérifiés auprès de la Commission d'enquête (A/HRC/59/CRP.2, 28 mai 2025 ; A/80/497, 21 oct. 2025), de HRW (3 juin 2025), des administrations municipale et régionale de Kherson, du SBU (9 juin 2026) et du Procureur général (4 août 2026). Photos : sources officielles ukrainiennes sous licence CC BY 4.0 ; aucune image extraite de flux de drones.

200+ /
2,000+

civils tués / blessés par des drones dans les régions de Kherson, de Mykolaïv et de Dnipropetrovsk (et pas seulement sur la rive droite de Kherson) depuis juillet 2024, selon les autorités locales [A](#)

Commission d'enquête, A/80/497, 21 oct. 2025, par. 10

300 km

de rives exposées aux attaques dans les régions de Kherson, de Mykolaïv et de Dnipropetrovsk — la ville de Kherson et 16 localités dans le premier rapport [A](#)

Commission d'enquête, A/80/497, par. 9 ; A/HRC/59/CRP.2

1,500+

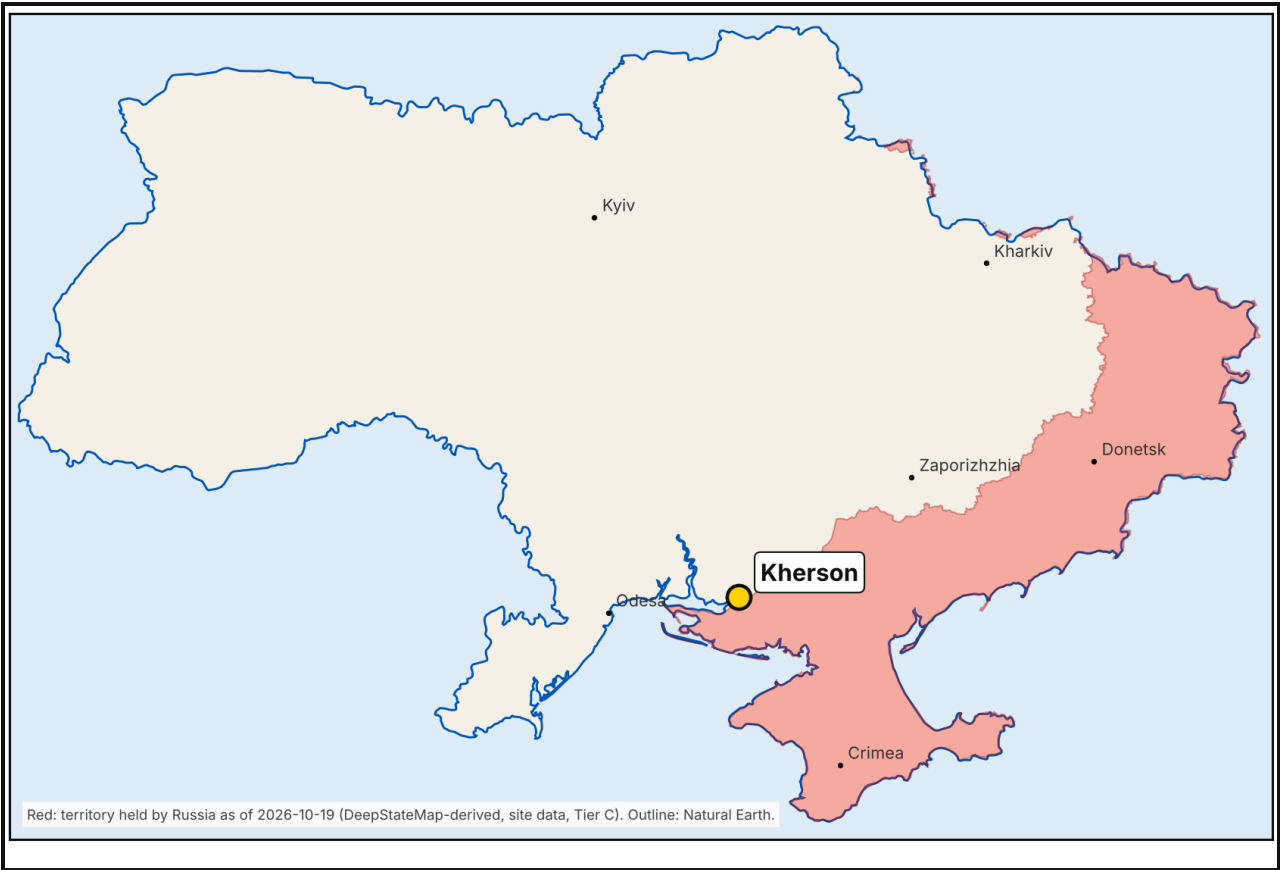
attaques de drones par semaine contre Kherson en août 2025, contre 600 à 700 en mars [C](#)

Truth Hounds, nov. 2025

10

opérateurs de drones du 404e régiment ayant reçu par contumace une notification de soupçon ; leur chaîne de commandement remonte jusqu'au chef d'état-major général [B](#)

SBU, 9 juin 2026 ; Commission d'enquête, A/80/497, par. 40



L'ESSENTIEL

Une constatation de crimes contre l'humanité par l'ONU. La Commission d'enquête a conclu le 28 mai 2025 que les forces russes avaient commis le meurtre en tant que crime contre l'humanité et le crime de guerre consistant à attaquer des civils, et le 21 oct. 2025 que les attaques, conjuguées aux menaces publiées en parallèle, constituent le crime contre l'humanité de transfert forcé.

Pas une unité incontrôlée. Les unités de drones appartiennent au groupement de forces « Dnepr » commandé par le colonel général Mikhaïl Teplinski, qui rend compte au chef d'état-major général Guerassimov ; en juillet 2025, Teplinski a présenté au Ministre de la défense un système permettant d'utiliser les drones « selon un plan unifié » (A/80/497, par. 40).

L'opérateur voit la victime. Les opérateurs regardent un flux en direct, choisissent une cible visiblement civile — une femme à vélo, un homme à un arrêt de bus, une équipe d'ambulanciers — et frappent. Les vidéos sont publiées sur des chaînes Telegram russes, accompagnées de menaces à l'adresse de ceux qui restent.

QUALIFICATION JURIDIQUE EN TROIS NIVEAUX

CRIMES CONTRE L'HUMANITÉ DE MEURTRE ET DE TRANSFERT FORCÉ — ÉTABLI (COMMISSION D'ENQUÊTE, 2025)

LES DRONES À COURTE PORTÉE, PRINCIPALE CAUSE DE DÉCÈS DE CIVILS PRÈS DU FRONT — TENDANCE (HRMMU 2025-26)

CRIMES DE GUERRE, ART. 438 DU CPU — POSITION (NOTIFICATIONS DE SOUPÇONS ADRESSÉES À DIX OPÉRATEURS, 9 JUIN 2026)

Établi. Commission d'enquête, A/HRC/59/CRP.2 (28 mai 2025) : le crime contre l'humanité de meurtre et le crime de guerre consistant à attaquer des civils ; la publication des vidéos constitue une atteinte à la dignité de la personne ; les attaques étaient généralisées, systématiques et s'inscrivaient dans une politique d'État coordonnée. A/80/497 (21 oct. 2025, par. 40, 52 et 54) : le crime contre l'humanité de transfert forcé ; les unités agissent sous l'autorité du groupement de forces « Dnepr » et de l'état-major général. **Tendance.** La HRMMU recense les drones à courte portée parmi les principales causes de victimes civiles à proximité de la ligne de front en 2025–26. **Position.** L'Ukraine qualifie les attaques de crimes de guerre (art. 438 du Code pénal ukrainien) ; le SBU a nommé dix opérateurs d'un même régiment (9 juin 2026).

CE QUE NOUS DEMANDONS

Citer les deux constatations de la Commission — meurtre et transfert forcé en tant que crimes contre l'humanité — dans chaque déclaration sur Kherson. Désigner le colonel général Teplinski, le commandement du groupement de forces « Dnepr » et le 404e régiment pour la campagne de drones, ainsi que les collecteurs de fonds qui fournissent les drones. Demander au Procureur de la CPI d'ouvrir un dossier sur les drones de Kherson sur la base du document A/80/497. Financer la protection antidrones des rues, des autobus et des ambulances de Kherson.

Sources : A — Commission d'enquête, A/HRC/59/CRP.2, « Ils nous chassent » (28 mai 2025) ; Commission d'enquête, A/80/497 (21 oct. 2025). B — SBU, 9 juin 2026 ; Procureur général, 4 août 2026 (Censor.net) ; données de l'administration militaire de la ville de Kherson (LIGA, 23 juil. 2025) ; administration régionale de Kherson, 9 sept. et 31 oct. 2024, 1er juil. et 19 août 2026 (Hromadske ; LIGA). C — HRW, « Hunted from Above » (3 juin 2025) ; Truth Hounds (nov. 2025, via Babel) ; KHPG (2 juin 2025) ; BBC (31 oct. 2024) ; Kyiv Post (8 oct. 2024) ; NYT (27 oct. 2025). RU — Saldo, Zakharova, Gatilov, 1er–2 janv. 2026 (Al Jazeera ; DN/Lusa) ; présentation de Teplinski, juil. 2025, citée dans A/80/497. Tous consultés le 21 oct. 2026.



UN FLUX EN DIRECT, UN CIVIL VISIBLE, UNE CHARGE LARGUÉE

La méthode est la preuve. Un opérateur de drone sur la rive gauche regarde un flux vidéo pris à quelques centaines de mètres d'altitude, choisit une personne ou un véhicule manifestement civil, et frappe. Des centaines de ces flux ont été publiés par les propres chaînes des opérateurs — c'est ainsi que la Commission a reconstitué la campagne.

UKRAINE EVIDENCE HUB

REGISTRE VÉRIFIÉ

OCT. 2026

mai-juil. 2024	De petits drones équipés de caméras larguant des charges et des drones FPV remplacent l'artillerie comme principale arme contre la rive droite ; les attaques contre des piétons et des voitures à Antonivka et dans le district de Dniprovskyï deviennent quotidiennes. C — HRW, 3 juin 2025 ; Commission d'enquête (période à partir de juillet 2024)
31 oct. 2024	Administration régionale : 30 civils tués par des drones depuis le 1er juillet, plus de 400 blessés, plus de 5 000 attaques de drones. B — Administration régionale de Kherson ; BBC, 31 oct. 2024
nov. 2024	Des ambulances de l'hôpital oncologique de Kherson incendiées par des drones les 11 et 12 nov. ; le chef du laboratoire de l'hôpital tué le 26 nov. Un homme de 45 ans blessé à Poniativka meurt lorsque deux charges sont larguées sur l'ambulance envoyée le chercher. A — Commission d'enquête, 28 mai 2025 ; KHPG
janv. 2025	HRMMU : les drones causent 70 pour cent des victimes civiles recensées à Kherson en janvier 2025. A — HRMMU, cité par HRW, 3 juin 2025
28 mai 2025	La Commission d'enquête publie « Ils nous chassent » (A/HRC/59/CRP.2) : crime contre l'humanité de meurtre ; crimes de guerre ; près de 150 morts et des centaines de blessés depuis juillet 2024 ; plus de 300 vidéos, plus de 600 publications Telegram, 91 entretiens. A — Commission d'enquête
3 juin 2025	HRW, « Hunted from Above » : 45 attaques documentées de juin à déc. 2024 ; drones fabriqués par DJI, Autel et le groupe russe « Soudoplatov » ; crimes contre l'humanité apparents. C — Human Rights Watch
21 oct. 2025	Rapport de la Commission d'enquête à l'Assemblée générale (A/80/497) : plus de 200 morts et plus de 2 000 blessés depuis juillet 2024 ; 300 km de rives ; groupement de forces « Dnepr » commandé par Teplinski ; crime contre l'humanité de transfert forcé. A — A/80/497, par. 9–10, 40, 52–54
9 juin 2026	Le SBU délivre par contumace des notifications de soupçon à dix opérateurs de drones du 404e régiment de fusiliers motorisés, groupement « Dnepr » : frappes contre des transports, contre des ambulances à l'hôpital municipal et double frappe contre des secouristes du SES. B — SBU, 9 juin 2026
1er juil. 2026	Un drone frappe un minibus urbain vers 07:00 : deux femmes tuées, dont Svitlana, 18 ans, qui se rendait avec sa mère à l'université pour s'y inscrire ; neuf blessés. B — Administration régionale de Kherson ; Hromadske, 1er juil. 2026
19 août 2026	Un minibus frappé à 08:50 dans le district de Korabelnyi : quatre morts, cinq blessés, dont le chauffeur. B — Prokoudine ; Chanko (Telegram) ; LIGA, 19 août 2026

CE QUE LA COMMISSION A ÉTABLI

La Commission a géolocalisé plus de 120 vidéos de drones publiées, examiné plus de 300 vidéos et 600 publications textuelles sur Telegram, et interrogé 91 habitants, membres du personnel médical et responsables (28 mai 2025). Pour son rapport d'octobre 2025, elle a compilé 247 incidents géolocalisés et interrogé 226 personnes.

Des chaînes Telegram russes liées aux unités ont publié les vidéos accompagnées de textes annonçant de nouvelles attaques dans ce qu'elles appelaient la « zone rouge » et enjoignant aux habitants de partir : « Quittez la ville avant la chute des feuilles, vous qui êtes destinés à mourir. » La Commission a considéré ces publications comme des éléments de preuve de l'intention.



Un autobus municipal de Kherson attaqué à trois reprises par des drones russes ; chauffeurs et passagers indemnes, 17 mai 2024. Photo : ArmyInform · CC BY 4.0 · via le site officiel

QUI SONT LES VICTIMES

Les autorités locales recensent plus de 200 civils tués et plus de 2 000 blessés par des drones depuis juillet 2024 (A/80/497, par. 10). Le décompte propre de l'administration de la ville de Kherson, pour la seule ville, fait état de 34 morts et 512 blessés par des drones en 2024, et de 42 morts et 682 blessés entre le 1er janvier et le 21 juillet 2025.

Ce sont les personnes qui sont restées : retraités, commerçants des marchés, employés des services publics et personnel médical, passagers des autobus. Les enfants n'en représentent qu'une faible part, mais ils ne sont pas absents : un enfant d'un an à Pravdyne (10 juil. 2025).

Sources : A — Commission d'enquête, A/HRC/59/CRP.2, « Ils nous chassent » (28 mai 2025) ; Commission d'enquête, A/80/497 (21 oct. 2025). B — SBU, 9 juin 2026 ; Procureur général, 4 août 2026 (Censor.net) ; données de l'administration militaire de la ville de Kherson (LIGA, 23 juil. 2025) ; administration régionale de Kherson, 9 sept. et 31 oct. 2024, 1er juil. et 19 août 2026 (Hromadske ; LIGA). C — HRW, « Hunted from Above » (3 juin 2025) ; Truth Hounds (nov. 2025, via Babel) ; KHPG (2 juin 2025) ; BBC (31 oct. 2024) ; Kyiv Post (8 oct. 2024) ; NYT (27 oct. 2025). RU — Saldo, Zakharova, Gatilov, 1er–2 janv. 2026 (Al Jazeera ; DN/Lusa) ; présentation de Teplinski, juil. 2025, citée dans A/80/497. Tous consultés le 21 oct. 2026.



TROIS NIVEAUX, UNE MÉTHODE

Le dossier de l'ONU est exceptionnellement solide, car les auteurs ont publié leurs propres images. Les décomptes locaux, les agrégats de l'ONU et les décomptes des ONG portent sur des zones et des périodes différentes ; le Hub les présente côte à côte plutôt que de les additionner.

UKRAINE EVIDENCE HUB

REGISTRE VÉRIFIÉ

OCT. 2026

ÉTABLI PAR DES ORGANES DOTÉS D'UN MANDAT

Commission d'enquête, A/HRC/59/CRP.2, « Ils nous chassent » (28 mai 2025) : près de 150 civils tués et des centaines blessés depuis juillet 2024 (sources officielles) ; la ville de Kherson et 16 localités sur plus de 100 km ; crime contre l'humanité de meurtre ; crimes de guerre consistant à attaquer des civils et à porter atteinte à la dignité de la personne ; possible crime contre l'humanité de transfert forcé. A

Commission d'enquête, A/80/497 (21 oct. 2025) : plus de 200 morts et plus de 2 000 blessés depuis juillet 2024 (par. 10) ; attaques sur 300 km dans trois régions (par. 9) ; unités du groupement de forces « Dnepr » commandé par le colonel général Teplinski, qui rend compte au général Guerassimov (par. 40) ; crime contre l'humanité de meurtre (par. 52) et de transfert forcé (par. 54). A

HRMMU : les drones ont causé 70 pour cent des victimes civiles à Kherson en janvier 2025 (cité par HRW, 3 juin 2025). A

ENQUÊTE UKRAINIENNE

Administration régionale de Kherson (Prokoudine) : 547 victimes du 1er juil. au 9 sept. 2024, dont près de la moitié dues aux drones ; 30 morts et plus de 400 blessés par des drones au 31 oct. 2024 ; rapports d'incidents quotidiens jusqu'en 2026, y compris les frappes contre des minibus du 1er juil. et du 19 août 2026. B

Administration militaire de la ville de Kherson, données au 21 juil. 2025 : drones — 34 morts et 512 blessés en 2024 ; 42 morts et 682 blessés en 2025 à ce jour ; toutes armes confondues depuis nov. 2022 — 441 morts, 3 189 blessés. B

SBU, 9 juin 2026 : dix opérateurs du 404e régiment de fusiliers motorisés (défense territoriale), groupement « Dnepr », nommés et ayant reçu des notifications de soupçon au titre de l'art. 438(1) du Code pénal ukrainien — frappes contre des autobus, contre des ambulances dans l'enceinte d'un hôpital, double frappe contre des secouristes. B

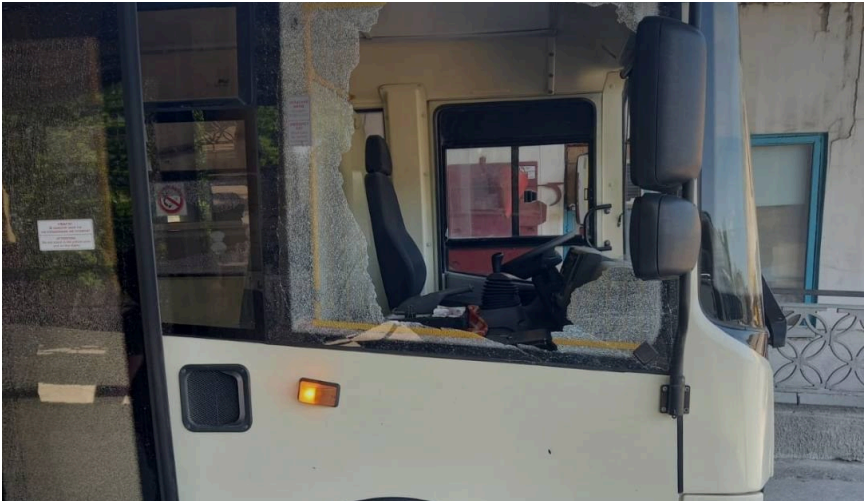
ENQUÊTES INDÉPENDANTES

HRW, « Hunted from Above » (3 juin 2025) : 45 attaques documentées de juin à déc. 2024 ; 36 entretiens, 83 vidéos ; 30 morts et près de 500 blessés de mai à déc. 2024 (conseil municipal) ; crimes contre l'humanité apparents ; drones de DJI, Autel et « Soudoplatov ». C

Truth Hounds (nov. 2025) : 313 personnes tuées ou blessées par des drones à Kherson de mars à mai 2025 ; 135 véhicules, dont des ambulances, et 106 maisons détruits ; les attaques sont passées de 600–700 par semaine en mars à plus de 1 500 en août 2025. C

BBC (31 oct. 2024), Kyiv Post (à partir d'oct. 2024), NYT (27 oct. 2025) : les reportages sur le « safari humain », y compris la chaîne Telegram qui remercie les donateurs pour les drones. C

LES CHIFFRES — TOUTES LES SOURCES, TELS QUE PUBLIÉS		
Chiffre	Ce qui est compté	Source · date · niveau
~150 · 200+	morts depuis juil. 2024 — chiffre de la Commission en mai et en oct. 2025, provenant dans les deux cas des autorités locales	A/HRC/59/CRP.2 ; A/80/497 · A
des centaines · 2 000+	blessés depuis juil. 2024 — mêmes deux rapports	A/HRC/59/CRP.2 ; A/80/497 · A
34 / 512 · 42 / 682	morts / blessés par des drones dans la ville de Kherson — année 2024 complète · 1er janv. – 21 juil. 2025	Administration militaire de la ville de Kherson · B
30 / ~500	morts / blessés par des drones, mai–déc. 2024 — chiffre de HRW provenant du conseil municipal	HRW, 3 juin 2025 · C
100 km · 300 km	longueur de rive soumise aux attaques — région de Kherson uniquement (mai 2025) · trois régions (oct. 2025)	Commission d'enquête · A
70%	part des victimes civiles causées par des drones à Kherson, janvier 2025	HRMMU, cité par HRW · A



Dégâts causés par des drones aux transports publics à Kherson, 17 mai 2024.
Photo : ArmyInform · CC BY 4.0 · via le site officiel

Le Hub présente d'abord l'agrégat de la Commission (Niveau A, provenant des autorités locales), puis les décomptes municipaux et régionaux « selon les autorités ukrainiennes » (Niveau B) et les décomptes des ONG à l'appui (Niveau C). Les zones et les périodes diffèrent et sont indiquées pour chaque chiffre.

Sources : A — Commission d'enquête, A/HRC/59/CRP.2, « Ils nous chassent » (28 mai 2025) ; Commission d'enquête, A/80/497 (21 oct. 2025). B — SBU, 9 juin 2026 ; Procureur général, 4 août 2026 (Tensor.net) ; données de l'administration militaire de la ville de Kherson (LIGA, 23 juil. 2025) ; administration régionale de Kherson, 9 sept. et 31 oct. 2024, 1er juil. et 19 août 2026 (Hromadske ; LIGA). C — HRW, « Hunted from Above » (3 juin 2025) ; Truth Hounds (nov. 2025, via Babel) ; KHPG (2 juin 2025) ; BBC (31 oct. 2024) ; Kyiv Post (8 oct. 2024) ; NYT (27 oct. 2025). RU — Saldo, Zakharova, Gatilov, 1er–2 janv. 2026 (Al Jazeera ; DN/Lusa) ; présentation de Teplinski, juil. 2025, citée dans A/80/497. Tous consultés le 21 oct. 2026.

DRONES À KHERSON

PROJET V0.1 · 21 OCT. 2026 · NON PUBLIÉ · VERSION EN LIGNE ET JOURNAL DES CORRECTIONS SUR UKRAINE EVIDENCE HUB



page en ligne · journal des corrections

Destinataires	Rôle dans l'affaire	Procédures	Sanctions · tribunaux
Gén. Valeri Guerassimov Chef d'état-major général ; commandant de l'ensemble des forces russes en Ukraine	Teplinski lui rend compte directement (A/80/497, par. 40)	Aucune mise en cause ukrainienne propre aux drones de Kherson ; aucun mandat public de la CPI	UE, États-Unis, Royaume-Uni, Canada et autres — inscrit sur les listes depuis 2022 en tant que chef d'état-major général, et non pour Kherson
Colonel général Mikhaïl Teplinski commandant du groupement de forces « Dnepr » ; commandant des Troupes aéroportées	Commande les unités qui mènent les attaques de drones ; a présenté au Ministre de la défense un système unifié de contrôle des drones, juil. 2025 (A/80/497, par. 40)	Aucune mise en cause publique pour les drones de Kherson	—
404e régiment de fusiliers motorisés (défense territoriale) Groupement « Dnepr », rive gauche	Dix opérateurs nommés par le SBU : Grigoryan, Goubar, Denyssenko, Klimov, Kornenkov, Nijnikov, Nougaiëv, Orlov, Proussatchenko, Poukhliakov (indicatifs consignés)	Notifications de soupçon par contumace, art. 438(1) du Code pénal ukrainien, 9 juin 2026	—
Groupe de volontaires « Soudoplatov » et chaînes d'approvisionnement financées par collecte participative Producteur russe de drones et collecteurs de fonds sur Telegram	A fourni des drones utilisés dans les attaques (HRW, 3 juin 2025) ; des chaînes remercient les donateurs pour l'équipement (BBC)	Aucune	—

CHAÎNE DE RESPONSABILITÉ

La séquence établie par la Commission (A/80/497, par. 11, 40 et 51) : unités de drones sur la rive gauche occupée → groupement de forces « Dnepr » commandé par Teplinski → état-major général dirigé par Guerassimov ; les attaques ont été menées en application d'une politique organisationnelle, et le système unifié de contrôle des drones présenté au Ministre de la défense en juillet 2025 témoigne d'une direction centrale.

Les opérateurs constituent le seul niveau mis en cause par l'Ukraine à ce jour (SBU, 9 juin 2026) ; le Procureur général a déclaré que l'objectif est d'identifier « les opérateurs, les unités et les chaînes de commandement » (4 août 2026).

LES ACTES PROPRES DE L'ÉTAT RUSSE

La Russie n'a pris acte d'aucun des deux rapports de la Commission ; le Ministère de la défense ne commente pas les frappes individuelles sur la rive droite.

Les 1er et 2 janv. 2026, le représentant de la Russie à Genève, Gatilov, a exigé que le Haut-Commissaire condamne publiquement une prétendue frappe de drone ukrainienne contre un café à Khorly, en territoire occupé ; Zakharova l'a qualifiée d'« attaque terroriste ». La Russie invoque ainsi, pour la rive occupée, la règle qu'elle nie pour la rive droite.

En juillet 2025, le colonel général Teplinski a présenté au Ministre de la défense un système de contrôle des drones permettant de les utiliser « selon un plan unifié » — l'acte officiel que cite la Commission pour établir un commandement central (A/80/497, par. 40).

Colonne des sanctions : uniquement les désignations confirmées dans les propres listes des autorités qui les ont prononcées. Un tiret signifie qu'aucune n'a été identifiée pour cette campagne.

Sources : A — Commission d'enquête, A/HRC/59/CRP.2, « Ils nous chassent » (28 mai 2025) ; Commission d'enquête, A/80/497 (21 oct. 2025). B — SBU, 9 juin 2026 ; Procureur général, 4 août 2026 (Censor.net) ; données de l'administration militaire de la ville de Kherson (LIGA, 23 juil. 2025) ; administration régionale de Kherson, 9 sept. et 31 oct. 2024, 1er juil. et 19 août 2026 (Hromadske ; LIGA). C — HRW, « Hunted from Above » (3 juin 2025) ; Truth Hounds (nov. 2025, via Babel) ; KHPG (2 juin 2025) ; BBC (31 oct. 2024) ; Kyiv Post (8 oct. 2024) ; NYT (27 oct. 2025). RU — Saldo, Zakharova, Gatilov, 1er–2 janv. 2026 (Al Jazeera ; DN/Lusa) ; présentation de Teplinski, juil. 2025, citée dans A/80/497. Tous consultés le 21 oct. 2026.

DRONES À KHERSON
PROJET V0.1 · 21 OCT. 2026 · NON
PUBLIÉ · VERSION EN LIGNE ET
JOURNAL DES CORRECTIONS SUR
UKRAINE EVIDENCE HUB



SILENCE SUR LE FLUX VIDÉO, INDIGNATION AU SUJET DE L'AUTRE RIVE

La Russie n'a fourni aucune explication de la campagne de drones : aucune liste de cibles, aucune enquête, aucune réponse à deux rapports de l'ONU. Ses seules déclarations sur les préjudices subis par les civils dans la région de Kherson concernent la rive gauche occupée, où elle exige la condamnation qu'elle refuse pour la rive droite.

UKRAINE EVIDENCE HUB

REGISTRE VÉRIFIÉ

OCT. 2026

CHAÎNE TELEGRAM RUSSE LIÉE AUX UNITÉS DE DRONES · PUBLICATION CITÉE PAR LA COMMISSION · 2024

« Quittez la ville avant la chute des feuilles, vous qui êtes destinés à mourir. »

Commission d'enquête, A/HRC/59/CRP.2, 28 mai 2025 (communiqué de presse)

COLONEL GÉNÉRAL MIKHAÏL TEPLINSKI · COMMANDANT DU GROUPEMENT DE FORCES « DNEPR » · PRÉSENTATION AU MINISTRE DE LA DÉFENSE, JUIL. 2025

« [Un système permettant d'utiliser les drones] selon un plan unifié. »

Publication de la présentation par le MoD russe, citée dans A/80/497, par. 40

MARIA ZAKHAROVA · PORTE-PAROLE DU MAE RUSSE · 1ER JANV. 2026 ; GUENNADI GATILOV · REPRÉSENTANT DE LA RUSSIE À GENÈVE · 2 JANV. 2026

« Une attaque terroriste [contre des civils à Khorly] ; [le Haut-Commissaire doit la] condamner publiquement dans les plus brefs délais. »

Al Jazeera, 1er janv. 2026 ; DN (Lusa), 2 janv. 2026 — déclarations sur Telegram

UNE MENACE QUE LA COMMISSION A CONSIDÉRÉE COMME UN ÉLÉMENT DE PREUVE DE L'INTENTION

La publication accompagne des vidéos de civils frappés ; la Commission a conclu que les attaques récurrentes, les vidéos publiées et les menaces forment ensemble une politique coordonnée visant à chasser les habitants — le crime contre l'humanité de transfert forcé (A/80/497, par. 54).

Ce que l'affirmation concède : Que les attaques visent la population et ont pour but de la faire partir.

UN COMMANDEMENT CENTRAL, SELON LES PROPRES TERMES DE LA RUSSIE

La Commission cite cette présentation comme montrant que l'emploi des drones au sein du groupement de forces est dirigé par le sommet ; les unités qui attaquent Kherson font partie de ce groupement. La chaîne va de Teplinski → Guerassimov → la direction politique.

Ce que l'affirmation concède : Que les opérations de drones sur le front de Kherson sont planifiées et contrôlées de manière centralisée.

UNE NORME QUE LA RUSSIE N'APPLIQUE QU'À UNE SEULE RIVE

La Russie a demandé à l'ONU de condamner une prétendue frappe ukrainienne sur la rive occupée, tout en ignorant deux rapports de l'ONU faisant état de plus de 200 civils tués par ses propres drones sur l'autre rive. L'allégation concernant Khorly n'a pas pu être vérifiée de manière indépendante (Al Jazeera).

Ce que l'affirmation concède : Que les frappes de drones délibérées contre des civils sont un crime appelant une condamnation de l'ONU.

POUR ÊTRE JUSTE

La Commission s'est appuyée principalement sur des éléments recueillis à distance — vidéos publiées par les unités, entretiens en personne et en ligne — et ne s'est pas rendue dans la zone ; ses agrégats de victimes sont ceux des autorités locales. Le Hub les étiquette en conséquence.

Les drones ukrainiens frappent également la rive gauche occupée ; les autorités installées par la Russie y signalent des victimes civiles, ce que le Hub ne peut vérifier. La constatation de la Commission porte sur la tendance observée sur la rive droite : cibles visiblement civiles, ambulances, vidéos publiées, menaces enjoignant de partir.

Les décomptes locaux diffèrent selon la zone et la période, et les chiffres vérifiés de la HRMMU sont inférieurs aux chiffres locaux. Les notifications du SBU du 9 juin 2026 sont des mises en cause, non des constatations.

Sources : A — Commission d'enquête, A/HRC/59/CRP.2, « Ils nous chassent » (28 mai 2025) ; Commission d'enquête, A/80/497 (21 oct. 2025). B — SBU, 9 juin 2026 ; Procureur général, 4 août 2026 (Censor.net) ; données de l'administration militaire de la ville de Kherson (LIGA, 23 juil. 2025) ; administration régionale de Kherson, 9 sept. et 31 oct. 2024, 1er juil. et 19 août 2026 (Hromadske ; LIGA). C — HRW, « Hunted from Above » (3 juin 2025) ; Truth Hounds (nov. 2025, via Babel) ; KHPG (2 juin 2025) ; BBC (31 oct. 2024) ; Kyiv Post (8 oct. 2024) ; NYT (27 oct. 2025). RU — Saldo, Zakharova, Gatilov, 1er–2 janv. 2026 (Al Jazeera ; DN/Lusa) ; présentation de Teplinski, juil. 2025, citée dans A/80/497. Tous consultés le 21 oct. 2026.

DRONES À KHERSON

PROJET V0.1 · 21 OCT. 2026 · NON

PUBLIÉ · VERSION EN LIGNE ET

JOURNAL DES CORRECTIONS SUR

UKRAINE EVIDENCE HUB



page en ligne · journal
des corrections

MEURTRE ET TRANSFERT FORCÉ, CAMÉRA À L'APPUI

Kherson est le premier cas de cette guerre dans lequel une commission de l'ONU a conclu à des crimes contre l'humanité sur la base des propres enregistrements vidéo des auteurs, et a remonté la chaîne des unités jusqu'à l'état-major général.

UKRAINE EVIDENCE HUB
REGISTRE VÉRIFIÉ
OCT. 2026

ÉTABLI — PAR DES ORGANES MANDATÉS Commission d'enquête (28 mai 2025) : crime contre l'humanité de meurtre ; crime de guerre consistant à diriger intentionnellement des attaques contre des civils ; crime de guerre d'atteintes à la dignité de la personne (publication des vidéos) ; attaques généralisées, systématiques et s'inscrivant dans une politique d'État coordonnée. Commission d'enquête (21 oct. 2025, A/80/497) : crime contre l'humanité de transfert forcé (par. 54) ; unités du groupement de forces « Dnepr » placées sous commandement central (par. 40) ; plus de 200 morts et plus de 2 000 blessés depuis juillet 2024 (par. 10).	TENDANCE — CE QUE MONTRENT LES FAITS La même méthode sur toute la rive droite et dans le district de Nikopol, de l'autre côté du fleuve face à Enerhodar (Truth Hounds, 2025), ainsi que dans les villes proches du front des régions de Soumy, Kharkiv et Donetsk (Procureur général, août 2026). Doubles frappes contre des ambulances et des secouristes — 43 cas documentés dans l'ensemble du pays par le Procureur général ; le cas de Poniativka relevé par la Commission ; la mise en cause par le SBU d'une double frappe contre des équipes du SES.	POSITION — QUALIFICATION RETENUE PAR L'UKRAINE L'Ukraine qualifie les attaques de violations des lois et coutumes de la guerre (art. 438 du Code pénal ukrainien) ; dix opérateurs mis en cause par contumace le 9 juin 2026 ; le Procureur général a affirmé l'objectif de mettre en cause les unités et les chaînes de commandement. L'Ukraine soutient que la constatation par la Commission d'une politique d'État coordonnée engage la responsabilité du commandement « Dnepr » et de l'état-major général (Statut de Rome, art. 25 et 28) — une allégation en attente de jugement.
---	--	---

LES RÈGLES APPLICABLES Statut de Rome, art. 7(1)(a) et (d) : le meurtre et le transfert forcé en tant que crimes contre l'humanité lorsqu'ils s'inscrivent dans le cadre d'une attaque généralisée ou systématique lancée contre une population civile en application d'une politique. Statut de Rome, art. 8(2)(b)(i), (xxi) et (xxiv) ; PA I, art. 51(2) (terreur), 12 et 21 (unités et moyens de transport sanitaires) ; CG IV, art. 49.	CE QUE NOUS NE SAVONS PAS La question de savoir si le Bureau du Procureur de la CPI a ouvert un dossier sur les drones de Kherson ; aucune démarche publique n'a été trouvée. L'attribution au niveau des unités au-delà du 404e régiment. Le bilan des victimes sur la rive gauche occupée imputé aux frappes ukrainiennes, signalé uniquement par les autorités installées par la Russie.
--	---

CE QUE NOUS DEMANDONS	Citer les deux constatations de l'ONU. Utiliser les conclusions de la Commission des 28 mai et 21 oct. 2025 — meurtre et transfert forcé en tant que crimes contre l'humanité — dans les déclarations sur Kherson devant le Conseil de sécurité, l'Assemblée générale et le Conseil des droits de l'homme. Sanctionner le commandement et la chaîne d'approvisionnement. Désigner le colonel général Teplinski et le commandement du groupement de forces « Dnepr » pour la campagne de drones ; inscrire sur les listes le 404e régiment ainsi que les chaînes de collecte participative et les producteurs (y compris « Soudoplatov ») qui fournissent les drones. Saisir la CPI. Demander au Procureur d'ouvrir un dossier sur Kherson sur la base du document A/80/497, en prenant comme point de départ les enregistrements vidéo géolocalisés et les mises en cause ukrainiennes de 2026. Protéger les rues. Financer des filets antidrones, des drones intercepteurs et des ambulances blindées pour Kherson et les autres localités de la rive droite ; le système humanitaire des Nations Unies devrait considérer la protection contre les drones comme une assistance vitale.
------------------------------	--

KHERSON: A CITY HUNTED FROM THE AIR

5 photographs from official sources, as shown on the live page. Each image is credited and openly licensed; videos are linked to the official post (scan the code). No image shows the dead; graphic aftermath is blurred in print. The downloadable pack on the live page holds the full-size files and their SHA-256.

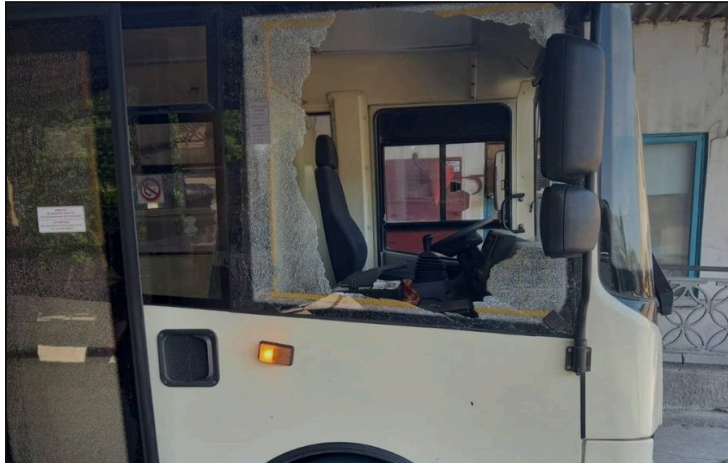
UKRAINE EVIDENCE HUB
VERIFIED RECORD
OCT 2026



A Kherson municipal bus attacked three times by Russian drones; drivers and passengers unhurt, 17 May 2024

Kherson City Military Administration, via ArmyInform · 2024-05-17 · CC BY 4.0

<https://armyinform.com.ua/2024/05/17/u-hersoni-rosiya-atakuvala-dronamy-gromadskij-transport/>



Drone damage to public transport in Kherson, 17 May 2024

Kherson City Military Administration, via ArmyInform · 2024-05-17 · CC BY 4.0

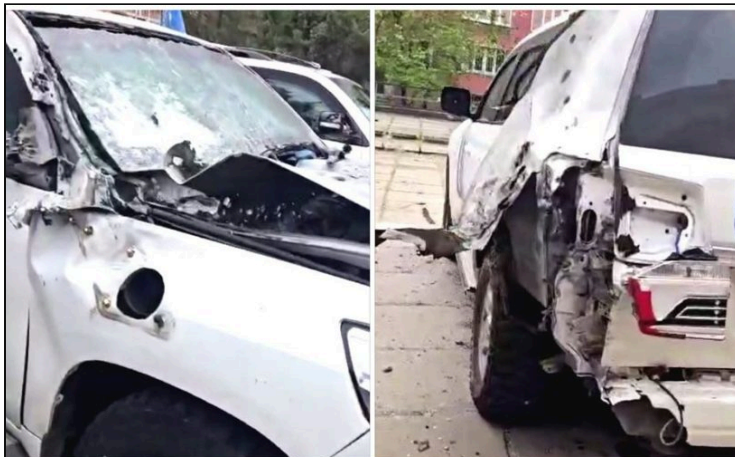
<https://armyinform.com.ua/2024/05/17/u-hersoni-rosiya-atakuvala-dronamy-gromadskij-transport/>



Public transport damaged by Russian drones in Kherson, 17 May 2024

Kherson City Military Administration, via ArmyInform · 2024-05-17 · CC BY 4.0

<https://armyinform.com.ua/2024/05/17/u-hersoni-rosiya-atakuvala-dronamy-gromadskij-transport/>



Vehicles of the UN Office for the Coordination of Humanitarian Affairs damaged by a Russian drone in Korabelnyi district, Kherson, 14 May 2026

ArmyInform · 2026-05-14 · CC BY 4.0

<https://armyinform.com.ua/2026/05/14/avtivky-oon-potrapiyly-pid-udar-rosijsko-go-drona-u-hersoni/>



Anti-drone netting over a road in Kherson region — more than 207 km installed by June 2026

ArmyInform · 2026-06-22 · CC BY 4.0

<https://armyinform.com.ua/2026/06/22/ponad-207-km-antydronovogo-zahystu-oblashtuvaly-na-dorogah-hersonshhyny/>



Live page and evidence pack (ZIP): ukraine-evidence.org/#cases/hist-kherson-drones/media. This appendix is not an evidence repository: original material is held by the Office of the Prosecutor General of Ukraine (warcrimes.gov.ua) and the ICC Office of the Prosecutor.